

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Avec le Canadien?
Yanic Perreault fait son choix aujourd'hui
Page C1

Police
Un territoire à huit villes
Page A3



SHERBROOKE / MERCREDI 4 JUILLET 2001 / 92e ANNÉE / NO 114

65¢ plus taxes

Le polémiste n'est plus

L'écrivain Mordecai Richler succombe à un cancer

Gilles Dallaire et Presse Canadienne
MAGOG

L'écrivain Mordecai Richler, qui savait prendre à rebrousse-poil le nationalisme québécois, est décédé tôt hier.

L'auteur d'une dizaine de romans dont «L'apprentissage de Duddy Kravitz» a succombé à un cancer, à l'âge de 70 ans. La semaine dernière, ses proches indiquaient qu'il suivait une chimiothérapie, à Montréal, et qu'il se portait bien.

Mardi, dans un communiqué, sa famille était attristée par «le décès inattendu de notre père bien-aimé et merveilleux, Mordecai Richler, qui a succombé ce matin à l'Hôpital Général».

Le romancier était alors entouré de sa femme Florence et de ses cinq enfants, Daniel, Noah, Emma, Martha et Jacob. Un service funéraire réservé aux proches aura lieu à la fin de la semaine, tandis qu'une cérémonie publique est prévue pour plus tard.

L'outrance de certains de ses propos contre la loi 101 a braqué beaucoup de monde, mais il n'était pas anti-francophone, disent des amis comme Hubert Bauch, journaliste montréalais.

Un homme attachant... même par ses excès

Sur un rayon d'une des bibliothèques de mon bureau, il y a cinq ou six ouvrages de Mordecai Richler.

Sur la page couverture d'un de ces ouvrages est collée une note griffonnée par un ami à qui je l'avais prêté: «Merci pour le prêt du livre que j'ai débuté... et arrêté faute de nausées.» A l'intérieur, une dédicace d'un lacanisme exemplaire avec une faute d'orthographe: «For Giles Mordecai Richler»

Cet ouvrage, c'est *Oh Canada! Oh Québec!*, le pamphlet où Mordecai Richler vomit sa bile un peu sur les Québécois de langue française qu'il n'appelle à peu près jamais de ce nom, qu'il appelle presque toujours les Canadiens-français, beaucoup sur le nationalisme québécois et sur ses chefs de file. Un ouvrage qui, depuis sa parution en 1992, alimente des controverses qui ne sont pas près de s'éteindre.

On a dit tout ce qui peut se dire de mal de cet ouvrage où Mordecai Richler tire à boulets rouges sur un nationalisme qu'il n'hésite pas à qualifier de raciste et qu'il assimile au tribalisme et sur ses porte-étendard, d'Henri Bourassa à René Lévesque en passant par le chanoine Lionel Groulx, André Laurendeau, Robert Bourassa et Camille Laurin.

Des gens qui ne l'ont même pas lu, qui l'ont refermé à la page 18 comme l'ami qui me l'avait emprunté ou qui l'ont parcouru en diagonale, ont hurlé que c'était le livre le plus haineux jamais publié, que son auteur était plus raciste qu'Adolf Hitler. Je suis même sûr que certains auraient exigé qu'on leur apporte sa tête sur un plateau d'argent ou qu'on le pendre haut et



L'écrivain polémiste Mordecai Richler, qui est décédé tôt hier, avait reçu le 27 mai 2000 un doctorat honorifique en droit civil lors de la collation des grades à l'Université Bishop's.

decari Richler sert aux Québécois une mise en garde utile contre les dérives du nationalisme dans cet ouvrage.

Il n'a pas écrit que *Oh Canada! Oh Québec!*. Il a aussi écrit une bonne dizaine de romans que j'ai tous lus. Mon préféré, c'est *Solomon Gursky was here*. Pas seulement parce qu'une partie de l'action se passe à la périphérie du lac Memphrémagog, à Magog et à Mansonville notamment, et parce qu'il y met en scène sous des noms fictifs des gens colorés que je connais. Parce qu'avec ce qu'il a enfermé dans ce roman des écrivains moins talentueux que lui en auraient écrit sept, huit et peut-être plus.

Il y a des gens bien plus calés que moi en littérature canadienne de langue anglaise. Je les laisse débattre de la place qu'il occupe dans le ciel des lettres canadiennes. Moi, je lui donne la première sans la moindre hésitation.

J'ai eu le privilège de discuter avec lui à quelques reprises. D'une façon tout à fait informelle. Toujours en sirotant un café à la terrasse d'un restaurant du centre-ville de Magog. Quand je me rappelle ces conversations à bâtons rompus qui duraient rarement plus que cinq minutes, je me dis que les passants devaient nous trouver ridicules: imaginez deux adultes dont un ne parle qu'en français, l'autre, qu'en anglais. Nous nous comprenions quand même, ce qui n'est pas si mal.

Pas de confidences dans ces courts échanges. C'était un homme timide, renfermé même, qui répondait plus souvent qu'autrement par des monosyllabes aux questions que je lui posais surtout sur l'ouvrage qu'il avait sur le métier. En fait, je pense que sa réponse la plus longue, il me l'a donnée le jour où je lui ai demandé si d'avoir dressé contre lui dans une unanimité digne d'une meilleure cause la bourgeoisie protestante de langue anglaise, la communauté juive de Montréal et les nationalistes israéliens en plus des nationalistes québécois l'agaçait.

«You know, I'm a party of one man», a-t-il rétorqué avant de reprendre une gorgée de café.

«Agaçant, mais irremplaçable»

Un voisin courtois et réservé

À LIRE EN PAGE D1

Lourde facture

Les poursuites contre les infirmières de l'Estrie sont transférées à Québec

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Les poursuites statutaires d'environ trois quarts de million de dollars intentées par le procureur général contre le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de l'Estrie et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Centre universitaire de santé de l'Estrie ont été transférées à Québec.

Ce transfert a été autorisé hier par le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Les syndicats ont été poursuivis pour avoir déclaré une grève à l'été 1999 à l'encontre de la Loi assurant le maintien des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Le poursuivant réclame des pénalités trois fois plus élevées que l'amende minimale à cause de l'impact de l'arrêt de travail sur l'organisation des établissements et le danger de préjudice pour les bénéficiaires.

On a appris que ces poursuites prises dans le district de Saint-François sont transférées à Québec en prévision d'un règlement global.

Le Procureur général réclame des peines totalisant 721 400 \$ et 25 664 \$ de frais aux syndicats.

Ces avis de réclamation font suite à des constats d'infraction émis pour les 15, 17, 26, 27 et 28 juin 1999 pour un arrêt des activités normales des salariés.

Le Syndicat professionnel des infirmières et infirmiers de l'Estrie a reçu sept constats d'infraction et le Syndicat des infirmières et infirmiers du Centre universitaire de santé de l'Estrie deux.

L'amende minimale prévue par la loi est de 24 300 \$ par infraction mais Québec réclame des peines de 75 000 \$ et 121 400 \$ plus les frais.

Le transfert du district de Saint-François à Québec a été demandé par le procureur Paul Crépeau dans le cours d'une motion pour mise au rôle.

Un avion de ligne russe s'écrase en Sibérie: 143 morts

L'accident est survenu à la 3e tentative d'atterrissage

Associated Press
MOSCOU

Un Tupolev-154 transportant 133 passagers et dix membres d'équipage s'est écrasé et a pris feu tôt ce mercredi dans une forêt de la Sibérie, rapporte l'agence de presse ITAR-Tass. On ajoute qu'il n'y a aucun survivant.

ITAR-Tass signale que le nombre de victimes pourrait être encore plus élevé, compte tenu de la pratique courante des compagnies aériennes russes d'accueillir des passagers supplémentaires sans billets d'embarquement.

L'avion, propriété des Lignes aériennes Vladivostokavia, est disparu des écrans radar vers 21h10, heure de Moscou, hier, alors qu'il effectuait la liaison entre Yekaterinburg, dans les monts Oural, et Vladivostok, principal port russe sur la côte du Pacifique.

Selon des rapports des stations de télévision locales, l'avion aurait tenté deux fois d'atterrir à l'aéroport d'Irkutsk pour y faire le plein de carburant. L'accident est survenu lors de la troisième tentative d'atterrissage.

L'épave de l'appareil a été localisée près du village de Burdanovka, situé à 32 kilomètres d'Irkutsk.

Selon Andrei Radchenko, du centre de secours régional d'Irkutsk, l'avion a été complètement incendié et

il n'y avait aucun signe de survivants.

Les causes de l'accident étaient inconnues au moment de mettre sous presse. On ne savait pas non plus si des passagers d'autres nationalités étaient à bord de l'avion.

Le ministre des Situations d'urgence, Sergei Shoigu, devait se rendre sur les lieux de l'écrasement, aujourd'hui.

Le trimoteur TU-154, dont les premiers exemplaires sont entrés en service commercial en 1972, est en quelque sorte la bête de somme des lignes aériennes russes et des États faisant jadis partie de l'Union soviétique, incluant les pays de l'Europe de l'Est.

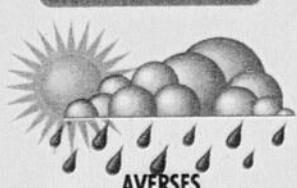
Ce type d'appareil est également exploité en Chine.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



AVERSES

Maximum 24 Minimum 10

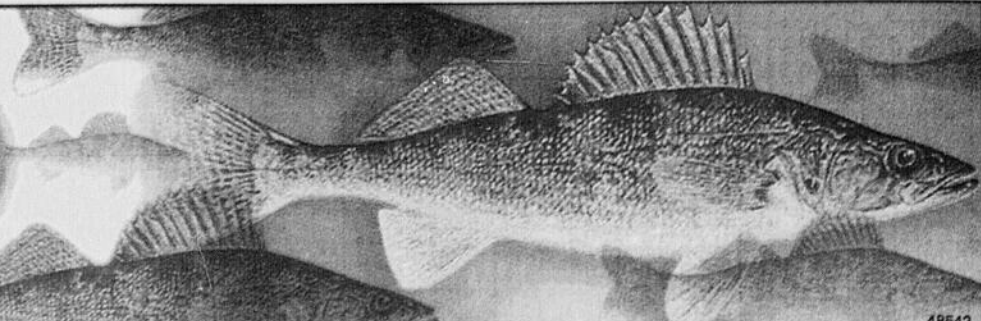
Index

Ann. classées.....	C8	Messier.....	C7
Arts.....	D1	Météo.....	D4
Bandes dessinées.....	D5	Mot perdu.....	D5
Décès.....	D8	Mots croisés.....	C8
Ephémérides.....	D6	Opinions.....	A6
Horoscope.....	D5	Sports.....	C1
Loterie.....	A5		

Demain dans **La Tribune**

Une page entière d'information sur les activités de la

Fête en Estrie



48542

À LIRE DEMAIN



L'humoriste Julie Caron prépare son spectacle au Granada

La Tribune 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE	Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau) 8 h 30 à 19 h 30 (au téléphone) Vendredi : 8 h 30 à 16 h 30 (au bureau)
DIRECTEUR René Hélieveau	ADJOINT Stéphane Garant
ADJOINT Stéphane Garant	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION	DIRECTEUR André Couston
DIRECTEUR André Roberge	ADJOINT Serge Nadeau
ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon	

Une peine de deux ans pour ses caresses

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Pour s'être porté à des attouchements sur trois garçons en leur montrant à faire la planche à la piscine, Jean Laplante, âgé de 48 ans, a été condamné à une peine de deux ans moins un jour de détention.

Il a reçu cette sentence hier du juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu avait admis sa culpabilité à trois chefs d'agression sexuelle sur des garçons de 9, 10 et 11 ans à une piscine d'Angus Est le 26 juin.

Autres conditions

Il sera aussi placé en probation pendant trois ans, frappé d'une interdiction perpétuelle de se trouver à des endroits publics fréquentés par des personnes de moins de 14 ans et soumis à une analyse génétique pour fichage.

Laplante est hypothéqué de plusieurs antécédents judiciaires pour abus sexuels remontant à 1985, et sa dernière condamnation avait été de deux ans moins un jour.

Me Jean Leblanc avait soumis qu'une peine semblable serait suffisante pour son client qui a reconnu ses torts dès la comparution et n'avait pas exercé de violence verbale ou physique envers les victimes.

Il a noté que la dernière condamnation de l'inculpé remonte à plus de 10 ans.

Me Leblanc a suggéré que son client pourrait faire l'objet d'un suivi pendant la première année de sa probation.

Laplante a tourné le dos au public pendant toute sa comparution.

Le procureur Hélène Fabi avait suggéré l'imposition de conditions pour écarter le prévenu des victimes et des autres enfants.

D'après une source policière, Laplante s'est présenté à la piscine du parc Nicol vers 14 h et s'est baigné avec des jeunes s'y trouvant.

Prétextant s'y connaître en natation, il a fait nager les victimes sur le ventre en les supportant à la poitrine d'une main et en leur passant l'autre entre les jambes.

Une personne a averti un proche qu'un homme n'avait pas lâché les jeunes à la piscine et une discussion ayant suivi autour d'une table a confirmé ces attouchements.

Le suspect a été arrêté par la SQ sur mandat à son domicile.

Le corps de Lapointe trouvé dans un boisé

Gilles Dallaire
MAGOG

L'énigme posée par la disparition de M. Jean-Marc Lapointe est résolue.

Le corps de ce chef cuisinier âgé de 38 ans et demeurant à Magog, qui a été vu pour la dernière fois jeudi après-midi dans un dépanneur de Magog où il a acheté des cigarettes, a été retrouvé par des proches peu après l'heure du souper lundi dans un boisé situé à peu de distance de chez lui.

M. Lapointe, à qui les personnes qui le côtoyaient ne paraissaient pas connaître de problèmes, s'était enlevé la vie. Avant de poser son geste fatal, il aurait griffonné une note expliquant le motif de son suicide, un suicide imputable au découragement d'après un informateur fiable.

Elle voit le monde en ... faisant voir le monde

Élise Giguère
SHERBROOKE

Caroline Fortin voit le monde... en faisant voir le monde! La jeune optométriste sherbrookoise fait partie d'un groupe d'optométristes qui oeuvrent à l'international. Le but de leur travail: distribuer des lunettes à des gens qui en ont besoin, mais qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.

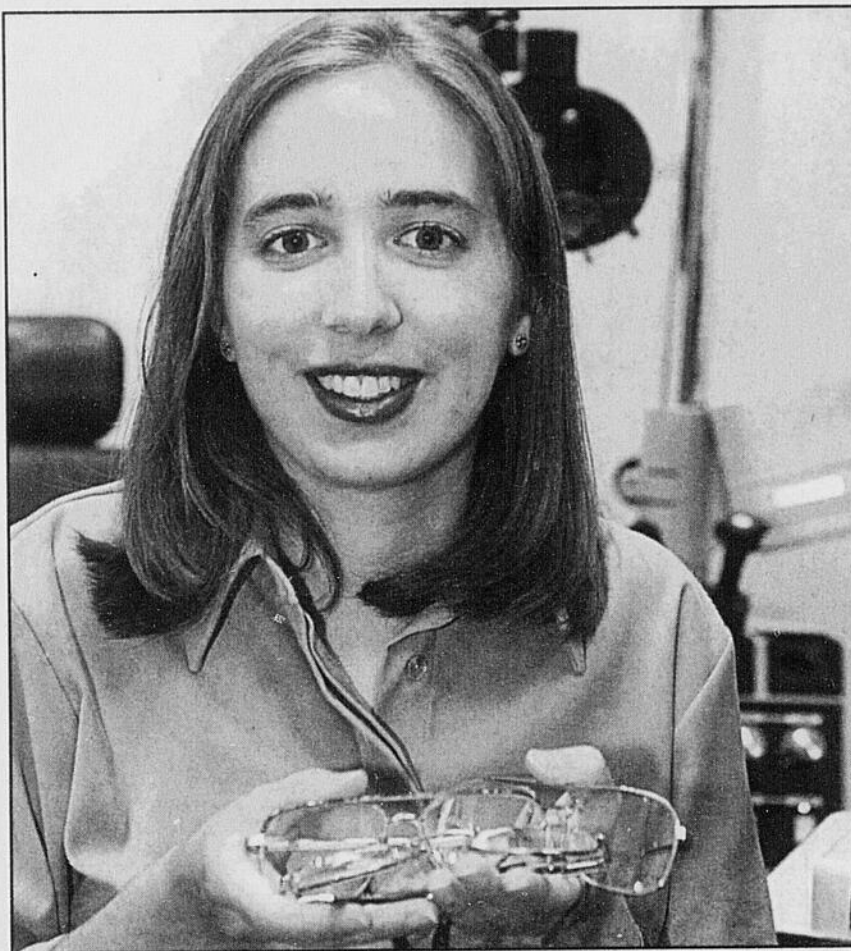
Depuis un an, Caroline s'est rendue à deux reprises au Mexique et elle revient tout juste d'Haïti, où elle est allée au début de juin. Dans ces pays, bien des gens ne peuvent se payer le luxe d'une paire de lunettes. «Les gens sont très reconnaissants. Tu leur donnes la lune!» note celle qui travaille dans deux cliniques de la bannière Opto-Réseau à Sherbrooke.

Une chose est sûre, ils sont nombreux à mieux voir la lune grâce à leurs nouvelles lunettes. En Haïti, le groupe, aussi composé d'opticiens, d'un médecin, d'une infirmière et de bénévoles, a examiné pas moins de 1900 patients en cinq jours. Dans leurs bagages, les professionnels de la santé avaient apporté 4300 paires de lunettes et 800 paires de lunettes de soleil.

«On donne beaucoup de lunettes de soleil. Beaucoup de problèmes à la vue sont causés par le soleil, comme les cataractes. Ce ne sont pas les mêmes problèmes que chez nous», note Caroline Fortin.

Difficile mais gratifiant

Des verres fumés sont également remis à ceux qui n'ont pas de problème de yeux, mais qui ont pris la peine de faire la file. «Tout le monde repart



Imacom, Claude Poulin

La jeune optométriste sherbrookoise Caroline Fortin s'est rendue en Haïti en juin avec un groupe de 22 personnes, pour effectuer des examens de la vue et distribuer des lunettes à des gens qui n'ont pas les moyens de s'en procurer.

avec quelque chose.» Les optométristes prennent même la peine de rapporter la prescription de ceux à qui on n'a pu dénicher des verres correctifs adéquats. Une paire leur est envoyée

de retour au Canada. Caroline Fortin, qui a terminé son cours universitaire en février dernier, affirme apprendre plus en une mission d'une semaine qu'en deux mois de

cours. «Ça nous apporte beaucoup professionnellement. On voit des cas de livres! Mais parfois, c'est triste!»

Caroline parle entre autres du cas d'un jeune aveugle de 13 ans. «S'il avait reçu la médication adéquate, il ne serait pas devenu aveugle. Ça c'est dur! De voir des gens qui ne seraient pas aveugles s'ils demeuraient chez nous», raconte l'optométriste.

Les conditions de travail ne sont pas faciles non plus. Les examens doivent se faire rapidement, à des températures avoisinant les 40 degrés Celsius. Et en Haïti, les professionnels missionnaires ont dû partager leur lit avec des coquerelles. «Les conditions de travail sont plus difficiles, mais plus gratifiantes», lance Caroline.

Une bonne préparation

Le travail commence bien avant le départ. Tous les professionnels qui participent au groupe recueillent des lunettes de leur côté. Souvent, ce sont des lunettes dont leurs clients n'ont plus besoin.

«On ramasse les lunettes, on les nettoie, on les répare, on mesure leur force et on les classe selon leur force», explique Caroline Fortin. Chaque paire de verres est enveloppée dans un sac et identifiée.

«Parfois, on fait des journées de corvées de lunettes! On peut en préparer 1 500 paires!»

Caroline prévoit repartir avec le groupe à l'hiver 2002. Et même si elle doit payer son billet d'avion chaque fois qu'elle participe à une mission, elle ne regrette pas son argent. «Là-bas, on se sent 100 fois plus utile, lance-t-elle. On revient avec une énergie incroyable.»

CONTEMPORAINE*

CAMI RAYURE BONBON	JUPE BRODÉE ARABESQUES SATIN
Une exclusivité Simons, un tee-shirt sans manches, belle encolure bateau croisée sur l'épaule. Fin tricot de coton ultra-stretch. 5 combinaisons de coloris mode. P.m.g.tg.	Une jupe en coton très raffinée avec fils de satin en relief qui courent partout en formant des arabesques de feuilles stylisées. Bande de taille en contraste. Rouge ou kaki. P.m.g.tg.
14.99	49.95 Rég. 65.00*

S O L D E

M O D E

S O L E I L

BLOUSE MINI POIS	CAMI BLOC LISÉRÉE EN NOIR
Une blouse manches courtes, col tailleur, en polyester fluide, coupée spécialement pour Simons. Petits pois blancs sur fond marine.	Une essentielle pour l'été, tricot coton et acrylique, facile d'entretien qui garde sa forme et sa belle apparence. Tons dominants de vert, bleu, orange. M.g.tg.
29.95 Rég. 65.00*	19.99 Rég. 29.95*



Colasse de Mordecai...

J e n'ai jamais rencontré Mordecai Richler. Ce que j'en sais, c'est probablement ce que vous en connaissez aussi: il a été un auteur canadien à succès reconnu internationalement qui prenait un malin plaisir à casser du sucre sur le dos des Québécois, particulièrement les nationalistes.

On m'avait raconté que cet auteur montréalais, qui possédait une maison dans la région, plus précisément à Austin, aimait bien boire un coup. Vider un pot avec ses potes et cracher sa haine sur les méchants nationalistes. On m'a dit qu'il arrivait à 16 heures précises au Thirsty Boot chaque jour qu'il le pouvait et qu'il rentrait à la maison sur le coup de 18 heures. Pas une minute de moins, pas une minute de plus. Comme un métronome.

J'ai fini par trouver le Thirsty Boot, juste à l'entrée de Knowlton en arrivant de South Bolton, par la route 243.

— Yes sir, what can I do for you?

Le vieux monsieur derrière le bar du Thirsty Boot n'a même pas baissé le son tonitruant de la télévision pour m'accueillir. Il était seul dans la place à 14h30 de l'après-midi.

Je lui ai expliqué en anglais que j'étais à la recherche d'amis de Mordecai Richler. Paraît qu'il venait vider un pot avec ses potes de temps à autre à son bar...

— Bullshit, m'a dit le vieux monsieur. Richler n'est jamais venu ici parce que s'il s'était pointé le bout du nez j'aurais eu deux mots à lui dire à celui-là. Arrogant qu'il était. Moi, on m'a dit qu'il fréquentait plutôt le House Nest...

Le bonhomme n'a jamais voulu m'en dire plus. Ni que je prenne des notes pour les fins de mon histoire. Encore moins me révéler son identité. C'est tout juste s'il ne m'a pas montré la porte. Pardon «the doot»...

Chose certaine, ce n'est pas au Thirsty Boot que Mordecai Richler buvait de la bière et jetait son fiel sur les nationalistes de ce pays. Ni au Beaver Pond juste en face. Ni même au House Nest, qui ressemble à une maison hantée où vivent exclusivement des araignées. Moi, je ne serais pas étonné que l'histoire finisse par nous apprendre que Mordecai Richler buvait seulement du Coke et qu'au fond, il ne les haïssait peut-être pas tant que ça les nationalistes québécois...

En passant, oubliez la langue française dans ce secteur du Québec, même l'affiche provinciale annonçant le nom du village est exclusivement en anglais: «South Bolton». Pourtant, en sortant de Mansonville, une affiche annonce Bolton-Sud à 12 km de là...

En fait, tout ce que j'ai trouvé d'affichage en français dans cette portion de la 243 entre Knowlton et South Bolton, c'est cet écriteau déposé en bordure de la route par les employés de Transport Québec:

Lentement

Colasse fraîche sur 1 km

J'ai su une fois les deux roues de ma motocyclette dans la coulisse de colasse ce qu'était de la colasse fraîche. J'ai fait demi-tour pour ne pas beurrer davantage ma nouvelle rutilante et je suis arrêté revoir mon vieux grincheux.

— Yes sir, what can I do for you?

— Vous savez c'est quoi de la coulisse de colasse, vous m'sieur?

Il m'a regardé... éberlué!

— Cola?

— Ah! pis, envoye donc...

Complicité du silence

21 ans.

C'est l'âge de ma plus jeune. Une raison de plus, donc, pour trouver cette affaire tellement épouvantable. J'en ai mal au cœur.

21 ans et elle combat un cancer des ovaires sur un lit d'hôpital. Or, pendant qu'elle menait cette bataille, des membres du personnel infirmier auraient vu son père et ses frères l'agresser sexuellement dans sa chambre de l'hôpital. Quelle horreur.

Après enquête, la police nous apprend que cela durerait depuis 17 ans. Il est par conséquent impossible que personne dans l'entourage de la famille n'ait jamais rien vu. Comme il est tout aussi inconcevable que personne n'ait jamais rien dénoncé. Par leur silence, ces personnes ont contribué à faire de cette jeune femme une esclave sexuelle. Alors, c'est une complicité condamnable.

21 ans, c'est l'âge où, bien souvent, une jeune femme se fait un *chum* et commence une vie de couple. Dans le cas présent, elle a 21 ans et elle se bat contre le cancer des ovaires. Il s'en trouvera peut-être pour prétendre que la maladie et les agressions n'ont pas rapport. Allez donc savoir vraiment. Chose certaine, si cette jeune femme de 21 ans doit se battre pour la vie aujourd'hui, c'est parce qu'on lui a enlevé la sienne.

En Chine, ils exécutent les trafiquants de drogue. Ici, les violeurs et les assassins écoppent, mais ils sont remis en liberté quelques mois ou quelques années après qu'on les eut reconnus coupables. Chez nous, les individus qui violent une femme, leur fille ou leur sœur, qui les tuent à petit feu, n'ont pas à craindre pour leur vie. Même pas de se faire couper les couilles.

En Chine, on a la gâchette facile. Chez nous, à l'opposé, c'est le pardon qu'on a de facile. Beaucoup trop facile.

mgoupil@latribune.qc.ca

En territoire neutre

Le comité de transition logera dans l'ex-édifice de la Banque Laurentienne

Luc Larochelle
llarochel@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le comité de transition chargé d'échafauder la nouvelle ville de Sherbrooke s'installera en terrain neutre, hors des murs des hôtels de ville existants. Selon les informations obtenues par *La Tribune*, l'équipe dirigée par Serge Racine aménagera dans l'édifice que la Banque Laurentienne a occupé jusqu'à récemment, rue King Ouest.

Bien que M. Racine change d'univers professionnel en passant de la gestion privée à l'administration publique, il ne sera pas dépaycé. Les locaux du comité de transition seront situés à quelques pas du siège social de la compagnie Shermag, dont il a quitté la supervision quotidienne des opérations mais demeure président du conseil d'administration.

Les termes pour la location d'un

espace à bureau d'une superficie de 4800 pieds carrés dans les locaux désertés par la Banque Laurentienne ont été négociés par la Société immobilière du Québec, à la suite d'une commande placée par le ministère des Affaires municipales.

C'est aujourd'hui que le conseil des ministres du gouvernement québécois doit d'autre part approuver le décret qui unira les destinées des villes d'Ascot, Bromptonville, Deauville, Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest, Saint-Elie-d'Orford et Sherbrooke, en plus d'entériner la nomination de Serge Racine à titre de président du comité de transition.

Le décret n'aura pas force de loi avant sa publication dans la Gazette officielle du Québec, dans une quinzaine de jours. Toutefois, selon ce qu'il a été possible d'apprendre, M. Racine se met à la tâche dès aujourd'hui en amorçant une série de rencontres avec les maires.

Selon les indications fournies la

semaine dernière par la ministre Harel, le gouvernement provincial accordera au président du comité de transition la pleine latitude de choisir les cadres supérieurs qui occuperont les postes névralgiques durant la période intérimaire. La table des maires souhaitait que le gouvernement retienne la liste qu'elle lui proposait.

À chaque semaine

Les élus municipaux, qui n'auront qu'un pouvoir consultatif auprès du comité de transition, auraient cependant obtenu de Mme Harel que le gouvernement augmente la fréquence des rencontres avec les décideurs politiques.

«Les intentions du gouvernement étaient d'imposer au comité de transition une rencontre avec le comité des maires à chaque mois. Nous avons demandé à la ministre de prévoir la tenue de réunions à chaque semaine, de manière à ce que les élus puissent rester au parfum des grandes orienta-

tions. Mme Harel a semblé réceptive à notre proposition», rapporte le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

La polémique soulevée par les fusions forcées inciterait le gouvernement provincial à repousser au 18 février 2002 le début des opérations de la nouvelle ville de Saguenay, qui naîtra du regroupement des villes de Chicoutimi, Jonquière et La Baie. Le maire Perrault ne craint pas que le même décalage soit appliqué dans la région sherbrookoise.

«Nous n'avons eu aucune information en ce sens de la part de la ministre Harel et, même si les délais seront courts, je ne vois pas pourquoi il serait nécessaire de repousser la mise en place de la nouvelle ville au-delà du 1er janvier 2002, comme prévu», estime-t-il.

Rappelons que les premières élections municipales de la ville unifiée sont annoncées pour le 4 novembre, rendez-vous qui devrait être confirmé dans l'arrêté gouvernemental d'aujourd'hui.



Imacom, Claude Poulin

Le comité de transition de la nouvelle ville devra veiller à protéger les intérêts des huit municipalités regroupées, et non seulement de l'une ou l'autre. Pour démontrer son souci de neutralité, le comité de transition s'installera donc dans un immeuble qui n'appartient pas à Sherbrooke ou dans un autre hôtel de ville. Le choix est tombé sur l'ex-édifice de la Banque Laurentienne de la rue King Ouest qui offre l'espace désiré.

Sherbrooke veut la bénédiction des autres

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Avant même d'avoir tous ses membres et des installations fonctionnelles, le comité de transition voit les dossiers commencer à s'empiler. Les élus de Sherbrooke lui soumettront deux demandes d'emprunts totalisant 12 millions \$ pour des dépenses qui, selon eux, incombent aux contribuables de la ville nouvelle.

Le conseil municipal a donné avis hier soir qu'il compte emprunter 4 462 000 \$ pour mettre à la disposition des policiers, pompiers et autres employés municipaux un nouveau système de télécommunication ainsi qu'une somme de 7 693 000 \$ pour le renouvellement d'autobus pour assurer le transport en commun.

Le maire Jean Perrault a pris soin

de préciser que ces dépenses ne seront engagées que si elles sont approuvées par le comité de transition. Le feu vert de la Ville de Sherbrooke pour financer l'achat de nouveaux équipements de communication est conditionnel à un examen préalable par les conseils municipaux des sept autres corporations qui formeront la ville unifiée.

«Nous n'avons pas voulu mettre nos voisins devant une décision unilatérale de la Ville de Sherbrooke pour ensuite aller argumenter devant le comité de transition. La démarche est commune et les élus de toutes les municipalités auront la chance de se prononcer sur la pertinence de cet investissement, destiné à rendre un meilleur service aux citoyens de toute la ville nouvelle, avant de procéder aux acquisitions», a expliqué M. Perrault.

Le maire Perrault ajoute d'ailleurs que les fonds requis pour financer le système de communication n'apparaissent pas au plan triennal des immobilisations de la Ville de Sherbrooke.

L'avis de règlement annonçant d'éventuels emprunts pour le transport en commun porte sur l'acquisition de trois nouveaux autobus en 2003 et quatre pour chacune des années 2004, 2005 et 2006. Il s'agit d'une formalité d'usage pour la Ville de Sherbrooke mais c'est un autre dossier que les autorités sherbrookoises comptent soumettre au comité de transition, dans l'espoir qu'ils soient reconnus comme des frais partagés et ainsi éviter que les contribuables sherbrookois soient les seuls à en avoir la responsabilité après le partage des dettes.

Parmi les huit villes qui seront re-

groupées à l'intérieur de la future administration sherbrookoise, Bromptonville et Deauville ne sont actuellement pas membres de la CMTS et ne cotisent pas au financement du transport en commun.

«Nous ne présumons pas de ce que sera l'avis du comité de transition, nous commençons à lui soumettre des dossiers pour qu'il les analyse et je présume que les autres municipalités feront la même chose au cours des semaines et des mois à venir», de dire le maire Perrault.

Le positionnement du comité de transition sera plus urgent dans le dossier des communications que pour le transport en commun. D'une part, les ratés du système actuel ont maintes fois été décriés par les usagers; d'autre part, la soumission fournie à la Régie de police et à la Ville de Sherbrooke est valide jusqu'au 24 août 2001.

Waterville devra revenir à la SQ

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Le périmètre d'action du Service de police de la région sherbrookoise (SPRS) se limitera au territoire des huit municipalités qui composeront la nouvelle ville de Sherbrooke. Waterville, qui a exprimé le désir de se joindre à la MRC de Coaticook, devra vraisemblablement revenir à la desserte par la Sûreté du Québec.

C'est du moins ce que la ministre des Affaires municipales du Québec, Louise Harel, a indiqué aux maires de la région. Cette orientation est confirmée au cabinet du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, dont le projet de réorganisation de la carte policière québécoise recommandait plutôt d'étendre le rayon d'action du SPRS à l'ensemble de la région mé-

tropolitaine de recensement (RMR).

Le préfet de la MRC de la région sherbrookoise, Clément Nault, soutient que la ministre des Affaires municipales a été sans équivoque la semaine dernière à propos de la desserte policière.

«Mme Harel a clairement indiqué qu'il n'y aurait pas d'obligation pour le SPRS d'aller au-delà du territoire de la ville nouvelle. C'est un tracé de moins», a indiqué hier M. Nault.

Les administrateurs de la Régie de police ont protesté contre la recommandation émanant du ministère de la Sécurité publique parce que, selon eux, elle aurait entraîné des déboursés additionnels de 2,5 millions \$ pour desservir à peine 13 000 citoyens de plus. L'ajout d'effectifs pour couvrir un territoire plus vaste aurait également été susceptible d'entraîner la construction d'un nouveau poste de police, une dépense de l'ordre de 10

millions \$.

Le maire de Waterville, Gérald Boudreau, qui a participé à la rencontre avec Mme Harel, a lui aussi décodé que le rattachement de sa municipalité à la MRC de Coaticook l'obligerait probablement à renoncer aux services du SPRS.

«Il avait été question de signer une entente intermunicipale avec la nouvelle ville de Sherbrooke pour poursuivre notre association avec la SPRS. Après avoir entendu Mme Harel, j'ai compris que nous devons suivre le mouvement qui se dessine dans la MRC de Coaticook et revenir à la SQ. C'est dommage car nous sommes très satisfaits des services que nous recevons actuellement», indique M. Boudreau.

Le président de la Régie prudent

Le président de la Régie de police

de la région sherbrookoise, Bernard Tanguay, refuse de crier victoire tant qu'il ne connaîtra pas la position du ministre Ménard.

«Ce serait le gros bon sens qu'il approuve un service policier correspondant au territoire de la nouvelle ville, mais je n'en ai toujours pas la confirmation», s'est limité à dire M. Tanguay.

Au cabinet du ministre de la Sécurité publique, l'attaché de presse de M. Ménard, Louis-Pascal Cyr, a corroboré les propos de Louise Harel.

«Le ministre de la Sécurité publique a le pouvoir discrétionnaire d'autoriser des modifications aux dispositions de la nouvelle loi. Bien qu'il soit trop tôt pour communiquer sa décision définitive, tout indique effectivement que les services policiers seront adaptés au nouveau découpage municipal dans votre région», a déclaré M. Cyr.

Biogaz: tout est bien qui finit bien, juge Sherbrooke

Denis Dufresne
SHERBROOKE

Ampleur des dommages

Les avocats de la Ville de Sherbrooke dans le procès des «biogaz», Guy Achim et Charles Ouellet, ont taillé en pièces hier au Palais de justice l'argument principal de la partie adverse voulant que la migration des biogaz dans le Développement Dubreuil, en 1997-1998, ait causé un préjudice permanent aux propriétaires.

Au contraire, jugent-ils, si les biogaz ont occasionné des inconvénients temporaires aux citoyens de ce quartier, lors des évacuations entre septembre 1997 et mars 1998, le problème est aujourd'hui réglé grâce à la mise en place d'une ligne de sécurisation, et les résidents ne s'en portent pas plus mal.

«C'est un manque de sérieux!» a répété à quelques reprises Me Achim au sujet de la méthodologie des évaluateurs Réjean Dugré et Réjean Guay, pour démontrer la perte de valeur des propriétés, l'élément principal de l'action intentée par voie de recours collectif par les citoyens du Développement Dubreuil contre Sherbrooke.

Le requérant, qui a laissé tomber sa demande de fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire, évalue les dommages subis par les résidents entre six et huit millions \$.

«Il n'y a jamais eu de baisse marquée et généralisée (des valeurs des maisons), donc il ne peut y avoir de persistance du dommage», a soutenu Me Achim.

Ce dernier a notamment reproché aux évaluateurs Dugré et Guay de s'être basés sur l'évaluation municipale pour mesurer la perte de valeur des maisons.

«(...) l'évaluation municipale est un bon outil de taxation, mais pas d'évaluation comme tel, c'est une indication tout au plus», a-t-il indiqué.

Selon lui, les variations dans les prix de vente des maisons en 1998 et 1999 (une baisse de six pour cent) se comparent à celles observées en 1994-1995 (une baisse de cinq pour cent), alors que le problème des biogaz n'était pas connu.

«Cette baisse-là n'est pas unique, elle s'est déjà produite et cela vient confirmer que l'évaluation municipale est un outil imprécis pour l'objet qui nous occupe», a-t-il expliqué.



Charles Ouellet

Et selon l'avocat, le comportement du marché immobilier dans le Développement Dubreuil ne permet pas de faire de lien de cause à effet entre la «crise» des biogaz et la valeur marchande des propriétés.

«Si jamais il est arrivé quelque chose et que ce quelque chose est attribuable aux biogaz, ce qui n'a jamais été prouvé, tout effet s'est dissipé et largement», a lancé Me Achim devant la juge Suzanne Mireault.

Pas de preuve selon Ouellet

Pour sa part, l'avocat Charles Ouellet a soutenu que la partie adverse n'a pu prouver que chacun des propriétaires du secteur avait subi un dommage permanent, et qu'en conséquence la Ville n'avait pas à leur verser d'indemnité.

«Le préjudice n'a pas été établi par le demandeur; l'absence de dommages permanents, c'est le sens de notre défense», a-t-il dit, soulignant que l'avocat des citoyens, Me François Gérin, n'avait pas démontré «une perte permanente causée par les biogaz et la ligne de sécurisation».

«S'il y a eu une baisse en 1998, elle n'a été que temporaire. Et à ce titre-là, elle n'est pas indemnisable parce que le marché s'est rétabli», a affirmé Me Ouellet.

Ce dernier a reconnu que la migration des biogaz a causé des inconvénients aux résidents du Développement Dubreuil (évacuations, stress, etc.), mais soutient que les installations de contrôle assurent maintenant leur qualité de vie.

Le procès des «biogaz» se termine aujourd'hui, soit avec plus de deux semaines de retard sur l'échéancier prévu, par la réplique de l'avocat des citoyens, Me François Gérin.

En bref

Bilan financier conforme aux prévisions au CHUS

SHERBROOKE (FG) - Le bilan financier de la dernière année du CHUS a été conforme aux prévisions.

En fait, le rapport qui vient d'être déposé démontre qu'à même un budget de près de 200 millions \$, le CHUS enregistre un déficit légèrement supérieur à 1,2 million \$.

«Comme on l'avait déjà indiqué en cours d'année, on avait anticipé ce déficit à cause de l'augmentation imprévue et très importante des coûts d'énergie. Le prix du gaz naturel a connu une véritable flambée et cela explique notre déficit», a commenté Robert Nadon, de la direction des communications.

Cependant, comme cet élément est totalement hors du contrôle de la gestion du CHUS, l'établissement compte se tourner vers la Régie régionale de l'Estrie pour obtenir compensation.

Octroi de l'Ordre du mérite militaire

SHERBROOKE - Les adjudants-chef Bernard Roy de Sherbrooke et Georges Dietrich de Drummondville affectés respectivement à Borden en Ontario et Peterson APB, Colorado Spring, ont été décorés, hier, de l'Ordre du mérite militaire. La Gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson a honoré au total 89 membres des la Force régulière et de la Réserve des Forces canadiennes. Les quatre commandeurs, 28 officiers et 57 membres seront décorés lors d'une cérémonie qui se déroulera demain (29 juin) à Rideau Hall à Ottawa.

Un mauvais payeur condamné à l'amende

SHERBROOKE - Le ministère du Revenu du Québec annonce que M. Gilles Gagné a produit des plaidoyers de culpabilité au palais de justice de Sherbrooke le 18 juin 2001, devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

M. Gilles Gagné a plaidé coupable aux accusations d'avoir aidé l'entreprise Pierr-Jo à éluder le paiement de la taxe de vente du Québec (TVQ) pour un montant de 23 633,36 \$ et de la taxe sur les produits et services (TPS) pour un montant de 20 912,75 \$, au cours de la période s'étendant d'octobre 1997 à mars 1999.

En ce qui concerne les infractions relatives à la TVQ, le juge Côté a condamné M. Gilles Gagné à payer des amendes totalisant 30 541,70 \$, plus les frais de 2 705,42 \$, dans un délai de 12 mois. Pour les infractions relatives à la TPS, M. Gilles Gagné a été condamné à des amendes totalisant 10 456,37 \$, plus les frais maximum de 500 \$, avec un délai de paiement de 12 mois.

L'enquête menée par le ministère du Revenu du Québec a démontré que l'entreprise Pierr-Jo percevait des taxes, TVQ et TPS, sur ses ventes, sans les déclarer ni les remettre au Ministère.

Le Ministère rappelle aux contribuables et aux mandataires qu'il doit assurer, en toute équité, la perception des impôts et des taxes afin que chacun paie sa juste part du financement des services publics.

60 artisans exposent à Cowansville

COWANSVILLE (DB) - Pour son 125^e anniversaire, Cowansville accueillera 125 artisans d'une soixantaine de municipalités québécoises lors de sa deuxième exposition artisanale en plein air, le 7 et 8 juillet prochains de 10h à 17h.

Afin de protéger des intempéries les toiles, sculptures et vêtements faits à la main, quatre énormes tentes seront érigées dans le parc municipal face à l'hôtel de ville, situé au 220, Place Municipale.

De l'animation et des groupes de musique sont aussi au programme de cette activité organisée par l'Unité de secours Brome-Missisquoi (USBM).

SEARS

599⁹⁹ rabais 170 \$ LAVEUSE KENMORE N° 20702. Rég. Sears 769,99.	649⁹⁹ rabais 220 \$ LAVEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ N° 20882. Rég. Sears 869,99.	779⁹⁹ rabais 270 \$ LAVEUSE KENMORE ELITE™ N° 20992. Rég. Sears 1049,99.	949⁹⁹ rabais 150 \$ LAVEUSE KENMORE À CHARGEMENT EN FAÇADE N° 40052. Rég. Sears 1099,99.

UNE BRASSÉE DE RABAIS!

LIQUIDATION DE LAVEUSES ET SÈCHEUSES KENMORE™

469⁹⁹ rabais 120 \$ SÈCHEUSE KENMORE N° 60702. Rég. Sears 589,99.	499⁹⁹ rabais 140 \$ SÈCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ N° 60842. Rég. Sears 639,99.	549⁹⁹ rabais 100 \$ SÈCHEUSE KENMORE À CHARGEMENT EN FAÇADE N° 80052. Rég. Sears 649,99.	679⁹⁹ rabais 120 \$ SÈCHEUSE KENMORE ELITE N° 60992. Rég. Sears 799,99.

DANS LA LIMITE DES STOCKS. PAS DE REVENDEURS S'IL VOUS PLAÎT!

Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

- Alma**
Centre commercial Carrefour Alma (418) 662-2222
- Baie-Comeau**
Magasin-concession de Baie-Comeau (418) 589-9991
- Chicoutimi**
Place du Saguenay (418) 549-8240
- Drummondville**
Les Promenades de Drummondville (819) 478-1381
- Gaspé**
Magasin-concession de Gaspé (418) 368-5562
- Hull**
Les Galeries de Hull (819) 770-6300
- Matane**
Magasin-concession de Matane (418) 562-4345
- Québec**
Les Galeries Chagnon Lévis (418) 833-4711
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
Place Laurier (418) 658-2121
Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec, Boulevard de la Capitale et autoroute 40, (418) 260-9084
- Rimouski**
Magasin-concession de Rimouski (418) 724-7111
- Rivière du Loup**
Magasin-concession de Rivière du Loup (418) 862-9350
- Sept-Îles**
Magasin-concession de Sept-Îles (418) 962-9811
- Sherbrooke**
Magasin de meubles et d'électroménagers de Sherbrooke, Autoroute 410 et boulevard de Portland (819) 564-3010
- St-Georges-de-Beauce**
La Carrefour St-Georges (418) 228-2222
- Trois-Rivières**
Centre Commercial LesRivières (819) 379-5444
Magasin de meubles et d'électroménagers de Trois-Rivières, Autoroute 40 et boulevard des Recollets (819) 379-0992
- Victoriaville**
La Grande Place des Bois Francs (819) 357-4000

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité



Gros appareils ménagers en ligne au www.sears.ca

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES™.

Copyright 2001, Sears Canada Inc.

Le SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES EN DIFFICULTÉ DE COUPLES
821-2420

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!
Anonyme et confidentiel
564-2323
1-800-667-3841
Une leur d'espoir 7 jours 24 heures

Accusé de tentative de meurtre sur un voisin

Un sexagénaire de la rue Papineau aurait également empoigné une femme à la gorge

Jacques Lemoine
SHERBROOKE

Paul Maltais, âgé de 61 ans, a été inculpé de tentative de meurtre envers M. Stefan Caranfil en le frappant à coup de hache dans la cour d'un immeuble à logements de la rue Papineau vers 13 h samedi.

Il a comparu hier devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Maltais est aussi accusé de menaces et de voies de fait en utilisant une hache à l'égard de M. Caranfil et de voies de fait envers une dame la veille.

Me Philippe Gilbert a opté pour un procès devant jury pour l'accusé qui

sera ramené devant le tribunal jeudi pour son enquête sur remise en liberté à la suite de l'opposition du procureur Stéphanie Landry à son élargissement.

D'après une source policière, M. Caranfil a salué son voisin en quittant l'immeuble mais ce dernier lui a demandé d'attendre et l'a enguirlandé sans raison.

Le plaignant a alors reçu un coup de poing au visage, perdu ses lunettes et a reçu des menaces de mort.

M. Caranfil a réussi à bloquer un coup de hache avec son bras mais a été frappé derrière la tête par le manche lui ayant causé une ecchymose.

Il a ensuite enlevé la hache à son agresseur et est retourné dans l'immeu-

ble où il a aperçu ce dernier avec une barre à clous à la main.

Maltais a été arrêté vers 17 h 30 à l'intersection des rues King Est et 11e Avenue.

Quant à l'autre incident, une dame a été empoignée à la gorge dans un passage de l'immeuble peu après 22 h le 29 juin après avoir rendu visite à sa mère.

Cardin exige des excuses de Coderre

Jean-François Cadieux
SHERBROOKE

Le député bloquiste Serge Cardin exige que le secrétaire d'État Denis Coderre présente ses excuses à tous les nouveaux citoyens pour ses propos tenus lors de la cérémonie d'assèrmentation à la Fête du Canada de Sherbrooke.

Par le biais d'un communiqué, M. Cardin affirme que «Denis Coderre est reconnu pour son incapacité à distinguer partisanerie et fonctions officielles, cette fois-ci il est allé trop loin.»

«Cette attitude paternaliste et condescendante fait preuve d'un profond mépris pour la démocratie venant d'une personne supposée représenter des valeurs démocratiques. Les personnes ayant récemment obtenu la citoyenneté devraient plutôt se faire inviter à participer librement aux exercices démocratiques auxquelles elles seront invitées et à faire preuve de sens critique dans une société tolérante», dit M. Cardin.

Ce dernier considère également que «l'humour ne saurait tenir lieu d'excuses dans une situation semblable.»

L'homme à la seringue examiné par un psychiatre

La Tribune
Sherbrooke

Alain Fillion, âgé de 45 ans, a été renvoyé pour une évaluation de son aptitude à être jugé en attendant de répondre d'un vol qualifié en menaçant une caissière avec une seringue infectée au virus du VIH vers 01 h le 28 juin.

Il a comparu hier devant le juge Gérald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Fillion doit être ramené devant le tribunal vendredi au terme d'un examen par un psychiatre légiste.

Me Jean Leblanc avait réclamé cette expertise de l'aptitude de son client avant l'enregistrement d'un plaidoyer.

Le procureur Stéphanie Landry n'a pas contesté cette demande de la défense.

D'après une source policière, un individu s'est présenté au dépanneur Ultramar du 1089 rue Queen Nord pour faire le plein d'essence et se procurer une pinte d'huile.

Il a dit à la caissière qu'il n'avait pas d'argent, lui a demandé d'ouvrir le tiroir-caisse et lui a mentionné qu'il avait une seringue contaminée au VIH.

L'individu s'est servi lui-même et a sorti une seringue de sa poche pour l'amener dans l'arrière boutique afin de la renfermer.

Mais l'arrivée d'un client dans le dépanneur a alors mis l'homme en fuite.

Le président de la Fête digère mal que «l'absent» ose parler

Jean-François Cadieux
SHERBROOKE

Le président de la Fête du Canada à Sherbrooke, Martin Bureau, n'a pas apprécié que le député Serge Cardin commente la «plaisanterie» du secrétaire d'État Denis Coderre, étant donné son absence à la cérémonie d'assèrmentation de nouveaux citoyens canadiens.

«M. Cardin a prouvé par son absence à la cérémonie que la politique de la chaise vide adoptée par les souverainistes ne fonctionne pas», dit-il.

Dans l'édition d'hier de La Tribune, le député Cardin a affirmé ne pas avoir été invité à la cérémonie en question, une information démentie par Martin Bureau.

«J'ai invité en personne M. Cardin le 19 juin dernier à se joindre à la cérémonie, mais je dois dire que suite à mon invitation, je ne m'attendais pas à ce qu'il soit là», lance Martin Bureau.

Sur les ondes de CHLT-630, le député Serge Cardin a pour sa part affirmé qu'il aurait préféré «fêter l'après-Canada que le Canada actuel».

«Est-ce que c'était une blague lorsque M. Cardin a chantonné un air du Parrain à la Chambre des commu-



Martin Bureau

nes? Je m'étais bien gardé de commenter quoi que ce soit dans ce dossier parce que je n'en connaissais pas le contexte» ajoute M. Bureau.

Selon M. Bureau, Serge Cardin «s'est privé du plaisir de participer comme citoyen canadien à l'assèrmentation de nouveaux citoyens».

«Peut-être que les nouveaux citoyens auraient aimé que leur député fédéral soit présent à la cérémonie d'assèrmentation», dit M. Bureau qui est également président du Parti libéral en région.

Le président de la Fête du Canada

rapporte également que les nouveaux citoyens se sont rués, dès qu'ils l'ont pu, vers les hommes politiques sur place afin d'obtenir des autographes.

«Lors de la soirée de la Fête du Canada, il n'y avait aucun drapeau canadien pour ne pas indisposer qui que ce soit. De plus, il n'y avait aucun discours ou présentations politiques pour exposer nos visions», lance M. Bureau.

Finalement, il considère que les tenants de la souveraineté cherchent à s'approprier le drapeau québécois, notamment lors de la Fête nationale du Québec.

FABRICVILLE
www.fabricville.com

Entière! Totale!

SÉLECTION COMPLÈTE PAS D'EXCEPTIONS!!!

NOUVEAUX TISSUS MODE PRINTEMPS/ÉTÉ 2001

31 pour le prix de **m**

GRAND CHOIX de TISSUS à DRAPERIE en stock aussi inclus dans cette vente!!!

CHIFFONS • TOILES • "SLINKY" • RAYONNES • TISSUS LOURDS •

TISSUS EXTENSIBLES • TISSUS À COSTUME • VÊTEMENTS SPORTS • POLYESTERS • TISSUS EXTENSIBLES • TISSUS À CHEMISIER • RAYONNES • CHIFFONS • TOILES • VÊTEMENTS SPORTS

HÂTEZ-VOUS! QUAND C'EST FINI, C'EST FINI! Solde se termine MAR. 10 JUILLET

50, RUE BURLINGTON
PLACE BROUILLARD (COIN KING) SHERBROOKE
821-2150

Des rabais jamais vus!

SOLDÉ!

à ne pas manquer!

D'ENTREPÔT

Économisez jusqu'à 200\$

Retire 100% des poussières, saletés et particules allergènes qu'il aspire!

Le #1 mondial des systèmes centraux d'aspiration
La marque #1 au Canada

BEAM
Systèmes Centraux D'aspiration
Le MEILLEUR NOM pour des Maisons Propres!

Super rabais sur MODÈLES RECONDITIONNÉS 1 seul endroit

ASPIR • MAX

4266, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 564-1084

Ne payez rien à l'avance
0 mois sans intérêt
paiement

loto-québec

31 Jours de Chance résultats

NUMÉRO COMPLET	100 000 \$	4 DERNIERS CHIFFRES	100 \$
5 DERNIERS CHIFFRES	1 000 \$	3 DERNIERS CHIFFRES	30 \$
		2 DERNIERS CHIFFRES	20 \$

Numéro du 2001-07-04: **661535**

(numéros décomposables)

2001-07-01	775682	2001-07-03	352196
2001-07-02	129091		

Les modalités d'encasement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départiel entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Le jeu doit rester un jeu

100 000\$ chaque jour du 1^{er} au 30 juillet 2001

loto-québec

31 Jours de Chance résultats

Tirage du 2001-07-03	3	4
02 03 06 09 14	080	6907
15 17 18 24 25		
29 32 38 48 50		
51 55 56 64 70		

Tirage du 2001-07-03

Extra

NUMÉRO: 617049

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encasement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départiel entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

50138

MACKIE

DU SOLIDE DEPUIS 40 ANS!

DU 26 JUIN AU 6 JUILLET

Découvrez le silence

PROMOTION DE LANCEMENT

OUVRE-PORTE 21999\$*

PRIX SUG. 329**

OUVRE-PORTE **CERTIFIÉ GARAGE PRO LE PROFESSIONNEL**

- Moteur DC à contrôle avancé avec régulation (soft start et soft stop)
- Opérateur très silencieux
- Système de diagnostic par led lumineux
- Panneau de contrôle simple à 3 boutons pour l'ajustement
- Rail en acier formé de façon à protéger efficacement la chaîne ou la courroie
- Design harmonieux et moderne
- Faible encombrement

DES PORTES DE GARAGE FABRIQUÉES À SHERBROOKE

Garex EXPERTS

160, rue Léger, Sherbrooke
(819) 566-7003

R.B.Q. 8253478503

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin

Opinions

Des fêtes apolitiques: mission impossible

Le 24 juin et le 1er juillet sont au Québec journées de célébrations. C'est à tout le moins ce que l'on prétend. Et il se trouve des puristes pour prêcher qu'il s'agit là de fêtes sans aucune connotation politique. Pure foutaise. Dans un cas comme dans l'autre, ces fêtes donnent lieu à des cris du coeur en faveur du Québec ou du Canada. C'est selon. Et une autre belle preuve en a été donnée cette année.

Il se trouve probablement des hommes et des femmes qui assistent aux différentes manifestations populaires pour le simple plaisir de faire la fête et de se retrouver entre amis dans des lieux publics. Mais convenons que pour la majorité des participants, il s'agit plutôt d'un élan de patriotisme.

Le 24 juin, c'est la fête du Québec. Et à en juger par tous les discours patriotiques livrés aux quatre

coins de la province par les membres des comités organisateurs et surtout par les artistes, on assiste généralement à un véritable plaidoyer en faveur de la souveraineté du Québec. La fête nationale du Québec devient année après année une plate-forme pour promouvoir la naissance d'un pays. On peut bien tenter par tous les moyens de laisser croire le contraire, personne n'est assez dupe pour tomber dans le panneau.

Et le même but est poursuivi en ce qui a trait à la fête nationale du Canada. Encore ici, d'un océan à l'autre, tout le monde salue cette nation dite de tolérance, de liberté et de respect des différences. Il suffit un instant de décoder les messages à caractère politique qui sont livrés le 1er juillet pour comprendre aisément qu'on assiste à une ode au Canada.

Les Québécois ont leur fête; les Canadiens ont la leur, dit-on. Ceux pour qui la notion de pays génère la plus pure des indifférences se recon-



Michel MORIN

forteront en sachant qu'ils ont droit à deux congés fériés en plein coeur de la saison estivale...

Les militants souverainistes n'ont jamais caché leur jeu. Ainsi, le 24 juin devient pour eux une occasion de chercher à convaincre la population que le Québec a tout à gagner de

l'obtention du statut de pays. Les fédéralistes s'emploient à démontrer tout le contraire avec autant de vigueur. Sauf que dans certains cas, les efforts de conviction donnent lieu à des dérapages. Et pour un clan, et pour l'autre. Pour un, le ministre Denis Coderre a commis à Sherbrooke un impair qui passera sûrement dans les annales.

Le ministre du Sport amateur a largement outrepassé les règles de bienséance quand il a invité on ne peut plus clairement les nouveaux citoyens canadiens à voter pour le Parti libéral du Québec. C'est bien davantage qu'une allusion électorale que s'est permise M. Coderre. En épelant comme il l'a fait le nom du chef de l'Opposition officielle, Denis Coderre a dit aux nouveaux citoyens canadiens à quoi ils devaient s'en tenir. Pour ces hommes et ces femmes qui souvent proviennent de pays où la démocratie n'est qu'un mot du dictionnaire, pour ces hommes et ces fem-

mes qui ont vécu dans des régimes totalitaires, un tel appel prend une signification grave. Imaginons un peu: un ministre fédéral qui assiste à la cérémonie accordant à ces gens leur citoyenneté canadienne et qui leur dit pour qui voter.

Sauf erreur, les citoyens canadiens, qu'ils le soient de naissance ou qu'ils le deviennent pour cause humanitaire, bénéficient de façon intrinsèque d'une charte des droits et libertés leur accordant une entière liberté de pensée et de parole. Qu'un ministre fédéral nourrisse une préférence pour un parti plutôt qu'un autre sur la scène provinciale est tout à fait normal. Mais il y a un temps pour cela et ce temps est d'ordinaire circonscrit à l'intérieur d'une campagne électorale. Agir comme l'a fait le ministre Denis Coderre est irresponsable et inadmissible. Au surplus, le geste a de quoi rendre mal à l'aise un chef comme Jean Charest.

Tribune libre

Pour les sports extrêmes

Les pages sportives de La Tribune traitent souvent de sports extrêmes qui créent chez moi une curiosité pour ses divers types d'activités physiques contemporaines qui n'engendrent pas la contemplation chez une kyrielle de ses disciples.

Oui, les sports extrêmes sont originaux et spectaculaires. Ils exigent une discipline spartiate et de la hardiesse et font vivre à ses adhérents des péripéties émotionnelles et sensibles. Leur popularité est récente dans la grande et belle lignée des sports de notre modernité d'aujourd'hui. L'athlète, dans les sports extrêmes, veut dépasser ses limites physiques et psychologiques et accéder à un état d'esprit que ne lui permet pas l'activité traditionnelle, son conservatisme et son idéologie.

Des événements majeurs comme le Vendée Globe captivent des amateurs comme moi qui aiment voir la lutte que livre son conquérant contre la mer et son péril. Je pense particulièrement à des héros, phénix et géants de la navigation du passé comme les regrettés et très sagaces Gerry Rouff et Eric Tabarnier, qui ont marqué le monde de la voile. Leurs exploits et bravoure étaient sublimes et digne d'une grande et élogieuse mention.

Mais aussi, d'autres sports extrêmes comme la planche à neige, le vélo de montagne, le deltaplane, la planche et le patin à roulettes connaissent du succès auprès de la population, particulièrement chez les jeunes.

Quant à moi, le spectacle des sports extrêmes répond à un besoin individuel et non pas grégaire de liberté d'exploration et d'évasion chez son participant qui n'est jamais rassasié d'aventures et de rebondissement. Oui, les sports extrêmes représentent, pour l'initié, un art nouveau de vivre fascinant qu'on ne retrouve pas dans une multitude d'autres activités physiques du passé. Les adhérents dans leur quête héroïque et épique m'ébahissent quand je joue au vogueur et ne veut rien manquer de leur prestation devant mon téléviseur. Quelle mirifique démonstration de savoir et d'exécution sportive athlétique. C'est littéralement captivant sur le plan men-

tal de les voir braver l'adversité et l'insurmontable qui sont pour eux une crête, un Everest aux yeux du simple émule de sports extrêmes que je suis depuis des années.

En définitive, les sports extrêmes sont plus ludiques dans leur esprit, leur essence et sortent du commun des mortels et sont propriété et appartenance du monde contemporain d'aujourd'hui. J'espère vivement qu'avec le temps, leur ascension sera constante et verra se greffer à leur univers d'autres activités plus novatrices qui marqueront leur historicité et leur vie athlétique comme jamais dans le passé.

Yves Préfontaine
 Sherbrooke



Enfin les vacances!

Le temps des vacances est enfin arrivé. Vive les vacances! Elles sont toujours espérées d'année en année, non seulement pour les étudiants mais aussi pour les travailleurs. On aime surtout le mois de juillet pour se promener à Old Orchard ou pour visiter notre Québec qui regorge d'endroits plus qu'intéressants et ce, pour la famille, les couples d'amoureux, pour

les célibataires et les amis.

On planifie d'avance nos vacances, mais chose que l'on ignore, c'est la température que Dame Nature nous donnera à ce moment-là. Fera-t-il beau? Fera-t-il assez ou pas assez chaud? Telle est la question.

On ira visiter notre famille au Québec ou on ira sur un autre continent où il faudra se préparer, planifier et organiser notre séjour et ce, avec l'aide d'un spécialiste ou par soi-même.

J'arrive d'un voyage en France où l'organisation de mon voyage fut faite en grosse partie par une agence de voyage de Sherbrooke mais j'ai aussi fait la réservation de deux chambres d'hôtel. Rien de plus facile lorsqu'on a le numéro de téléphone et une carte de

crédit. J'ai aussi réalisé qu'on n'a pas besoin de chèques de voyage car il y a des guichets automatiques un peu partout, il s'agit d'avoir une carte de débit d'une banque et le tour est joué. Même si cela est facile, il ne faut quand même pas vider son compte de banque. Les souvenirs, pour soi ou pour les autres, sont des choses que l'on aime rapporter de ces voyages et cela nous fait plaisir d'en faire profiter les autres.

Les photos à faire développer à notre retour nous remémorent les moments les plus agréables ou les plus cocasses.

Pour conclure, je vous souhaite de belles vacances, à vous ou à votre famille et soyez prudents. À votre retour, commencez donc à économiser pour les vacances de l'année prochaine.

Gaby Toulouse, Sherbrooke

Plume intéressante

Je veux exprimer mes hommages et mes félicitations à un jeune qui a su nous entretenir de propos sérieux, d'événements divers touchant tous les âges et cela à chaque semaine dans la chronique La vie à 15 ans.

Oui, je veux féliciter Alexandre Roberge de son humour, de sa façon de voir les événements et les réalités que nous côtoyons, films, vidéos, jeux-vidéos, et de sa plume facile et toujours intéressante.

Je veux signaler avec quel à propos il a couvert le dernier hommage rendu à Catherine Vigheault.

Bravo Alexandre et merci à La Tribune de nous avoir offert une telle chronique unique en son genre, c'est seulement dommage que l'on ait pensé à retirer ce petit billet du samedi qui nous réjouissait, nous ses fans et amis.

Gaétan et Suzanne F. Allard

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8
 Télécopieur 564-8098

Point de vue

Les absents ont toujours tort

M. Serge Cardin,
 député fédéral du
 comté de Sherbrooke

J'ai pris connaissance des propos qui vous sont attribués sous la plume du journaliste François Gougeon dans l'édition de La Tribune du mardi 3 juillet et j'aimerais, par la présente, vous transmettre certains commentaires.

Dans un premier temps, permettez-moi de vous rappeler l'adage bien connu à l'effet que «les absents ont toujours tort».

La politique de la chaise vide adoptée par les souverainistes québécois face aux activités fédérales a encore une fois eu des conséquences fâcheuses qui font que vous avez fait des commentaires sur les propos du ministre Denis Coderre, sans connaître le contexte dans lequel ces propos ont été prononcés.



Serge Cardin

Comment pouvez-vous faire une analyse et un commentaire sur des propos que vous n'avez pas entendus et surtout, comment pouvez-vous faire une analyse de la portée de ces propos sans avoir vécu avec les nouveaux citoyens

canadiens cette belle cérémonie d'assermentation et les réjouissances qui l'ont suivie?

Vous avez indiqué au journaliste que vous n'aviez pas été invité à la cérémonie d'assermentation, ce qui est inexact puisque je vous ai moi-même invité personnellement le 19 juin dernier à y assister et vous avez décliné mon invitation. Ce n'était pas d'ailleurs

la première fois que je vous invitais à participer à nos célébrations.

Les propos tenus par M. Coderre ont été prononcés après la cérémonie officielle d'assermentation et ils ont été tenus dans un contexte de réjouissances, de festivités et d'humour et c'est d'ailleurs de cette façon que les personnes présentes l'ont perçu.

Vouloir en faire une lecture différente et une analyse démagogique comme vous l'avez fait ne me surprennent toutefois pas. Il s'agissait véritablement, comme je l'ai mentionné au journaliste Jean-François Cadieux, d'un simple clin d'oeil humoristique sans



Martin Bureau

conséquence.

Peut-être jugez-vous mon analyse simpliste et pas trop forte selon vos paroles, mais j'avais au moins l'avantage par rapport à vous de savoir de quoi je parlais et d'avoir eu le privilège d'assister à cette cérémonie d'assermentation et de pouvoir ainsi souhaiter la bienvenue à ces nouveaux citoyens canadiens qui, comme vous l'avez vous-même souligné, sont également des citoyens du Québec. Ces gens auraient peut-être apprécié que vous soyez présent pour leur souhaiter la bienvenue, ce que vous avez décidé de ne pas faire à cause de motifs politiques.

Enfin, M. Cardin, puisque vous êtes comme tous vos concitoyens du comté de Sherbrooke et comme moi, un Canadien et que vous êtes, comme l'a décrié au cours des sept dernières années l'ONU, citoyen du meilleur pays du monde, il nous fera plaisir de vous accueillir, le 1er juillet 2002, pour célébrer la Fête du Canada et assister à



Denis Coderre

l'assermentation de nouveaux citoyens canadiens.

Entre-temps, il me fera plaisir, lors de notre prochaine rencontre, comme à toutes les autres fois, de vous saluer cordialement, de discuter avec vous et de vous serrer la main et ce, même si des gens de votre entourage immédiat ont refusé de le faire envers des gens qui, comme moi, avaient osé par leurs écrits ou leurs paroles critiquer certaines de vos attitudes et commentaires.

Martin Bureau, président
 Comité organisateur de la
 Fête du Canada à Sherbrooke

La Fédération des caisses de l'Estrie n'est plus

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Officiellement, depuis dimanche, la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie n'existe plus. On dit maintenant la Fédération des caisses Desjardins du Québec, région de l'Estrie.

C'est en effet le dimanche 1er juillet qu'entraînait en vigueur la nouvelle structure du Mouvement Desjardins qui fait disparaître l'ancienne confédération et ses onze fédérations au profit d'une seule fédération de laquelle relèvent des bureaux régionaux.

«C'est l'aboutissement d'un long processus qui a été installé de façon graduelle», rapporte le vice-président régional, Albert Ouellet.

Durant l'opération, la structure régionale a subi une cure d'amaigrissement majeure. De la centaine d'employés, il en reste maintenant exactement 52. Ce qui entre dans les

balises qui avaient été définies il y a un peu plus d'un an quand avait été autorisée la mise en place de la nouvelle structure.

À l'époque, Yoland Chalifoux, adjoint à la direction générale, avait ajouté que le scénario prévoyait la réduction du nombre des caisses à la suite de fusion. On prévoyait alors qu'il ne restera qu'une trentaine de caisses d'ici de trois à cinq ans en Estrie.

«Les caisses seront plus autonomes et auront moins besoin de ressources de la part de l'organisme de deuxième niveau. Le Mouvement Desjardins évalue que nous aurons besoin de 50 à 60 employés... D'ici la fin de l'an 2000, dans un scénario prévoyant des fusions faisant passer le nombre de caisses de 73 à 60 en Estrie, on devra éliminer de 12 à 15 postes au bureau de la Fédération à Sherbrooke», avait-il rapporté.

Aujourd'hui, le nombre des caisses est passé de 78 à 57 caisses. Et d'autres discussions ont cours entre des caisses du territoire en vue de réunir leurs effectifs.

Survol de la situation dans les urgences du CHUS, le 3 juillet à 10 heures:

	Hôtel-Dieu	Fleurimont
Nombre de patients sur civière à l'urgence (incluant ceux en attente d'une hospitalisation)	23	30
Nombre de patients en attente d'hospitalisation	6	13
Nombre de lits de transition occupés		
Nombre de patients en attente depuis plus de 48 heures	—	2

Les urgences du CHUS ont été très occupées toute la fin de semaine. Les lits de transition ouverts la semaine dernière ont été fermés vendredi à 16 h. Hier, la situation a été plus difficile à l'Hôpital Fleurimont, d'où les ambulances ont été détournées vers l'Hôtel-Dieu, de 8 heures à 16 heures. Six lits de transition ont été ouverts à 8 heures hier matin, à l'Hôpital Fleurimont.

Levée de bouclier contre le projet d'édifice à l'OTJ

Ronald Martel
LAC-MÉGANTIC

Alors qu'il suffisait de 440 signatures au registre pour s'opposer au règlement 1185 décrétant un emprunt de 1 million \$, pour construire un nouvel édifice multifonctionnel à l'OTJ de Lac-Mégantic, 552 contribuables sont allés signer ledit registre pendant la journée d'hier, obligeant donc les élus municipaux de l'endroit à tenir un référendum s'ils veulent aller de l'avant avec leur projet.

Il s'agit de 12,9 p. cent des gens aptes à signer ce registre, puisque les personnes de 18 ans et plus, propriétaires, locataires, pouvant voter aux élections, sont au nombre de 4286 à Lac-Mégantic.

Il faut comprendre que l'arrière-garde de Lac-Mégantic, les contribuables parmi les gens âgés surtout, a voulu faire savoir au conseil municipal qu'un million \$, c'est beaucoup d'argent pour un tel édifice sur le site de l'OTJ, situé sur la rive du lac.

Devant une petite assistance d'environ 25 personnes, à la séance régulière du conseil municipal tenue hier soir, le maire Jean Campeau a accepté assez stoïquement le résultat de la tenue de registre qui rejetait l'adoption de ce règlement. Du moins dans les apparences.

«Nous allons prendre une semaine de réflexion pour étudier la situation et nous rendrons la décision la semaine prochaine, lors d'une réunion spéciale du conseil, à savoir si nous tenons un référendum ou non sur la question de ce nouvel édifice pour l'OTJ», a déclaré le maire.

Pour sa part, le conseiller Richard Michaud, qui a agi comme porte-étendard du projet jusqu'à maintenant, ne s'est pas gêné pour commenter le résultat.

«Nous sommes très très déçus, et ce n'est pas sur le fait que les gens aient signé le registre, c'est un procédé démocratique. Mais c'est au sujet de la désinformation dégueulasse qui s'est faite sur le tract que ce comité fantôme de protection économique a publié. Il s'est dit et écrit des choses complètement fausses.» Il faisait référence au fait que le tract suggérait de construire une toilette, une salle de déshabillage et une marquise pour 100 000 \$, ce qui est d'après lui impossible, et que la dette de Lac-Mégantic allait doubler...

Windsor purge son aqueduc

WINDSOR

La Ville de Windsor procédera à la purge de son système d'approvisionnement en eau potable, aujourd'hui, entre 8 et 16 heures. Durant cette période, l'eau pourrait présenter un aspect trouble ou une couleur jaunâtre.

Il est donc recommandé de laisser couler l'eau froide des robinets jusqu'à ce que l'eau soit claire. Si après cinq minutes l'eau n'est toujours pas claire, attendre quelques heures et essayer de nouveau. Cette eau colorée n'est pas nocive mais il est conseillé de bien purger le système domestique d'aqueduc et d'attendre que l'eau soit redevenue normale avant d'effectuer la lessive.

Ferme St-Élie enr.

Fraisière

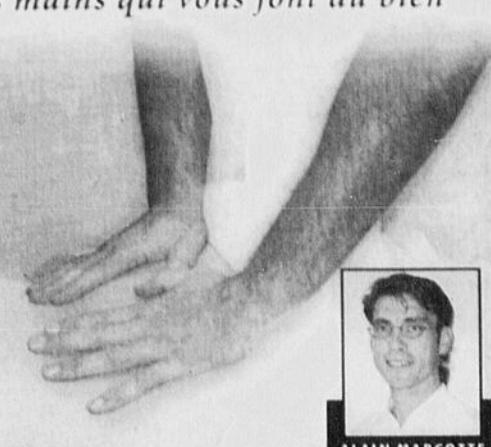
Fraises à cueillir ou cueillies

Contenant fourni gratuitement si désiré

2083, ch. Dion, Rang 6 Nord
ST-ÉLIE D'ORFORD
829-3917

À 5 minutes du Carrefour de l'Estrie
À 15 min. de Magog et à 15 min. de Windsor

L'ORTHOTHÉRAPIE
les mains qui vous font du bien



Nouveau spécialiste dans la région
Massage thérapeutique pour contrer la douleur, les raideurs ainsi que les spasmes au dos

Clinique d'orthothérapie Alain Marcotte
234, rue Dufferin, local 2
bureau 105, Sherbrooke - 563-6888
Alain Marcotte orthopédiste
Formule d'assurance disponible

super vente de LIQUIDATION

nous avons trop de

Mobiliers de salon

Mobiliers de salles à manger

Articles de décoration

Mobiliers de chambres à coucher

* Achat de 500\$ et plus, ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit.*

Jusqu'à 40% de rabais

Recherchez nos ÉTIQUETTES ROUGES

possibilité de PAYER en juin 2002*

Il faut faire de la place!

fermé le dimanche pour la période estivale

GILLES BOISVERT

MULTI MEUBLES

Ma source de confort... et d'inspiration!

231, rue King Ouest, Sherbrooke
563-4743
www.multimeubles.com

STATIONNEMENT GRATUIT en arrière du magasin

Entrées par rues Peel ou Cathédrale

